



# ***Torsac***

***Journal communal***

***Infos Municipales***

***Novembre 2020***

L'une de nos chansons populaires, écrite, composée et interprétée à l'origine par un artiste dans le département voisin de la Dordogne a pour titre "Born to be alive",

Qui peut se traduire par *Nous sommes nés pour être vivants*.

Nous voici donc quelques mois après la découverte de cette nouvelle maladie qui nous vaut un reconfinement, nettement différent du premier, mais avec des effets analogues:

- fermeture de notre restaurant qui poursuit toutefois partiellement son activité sous forme de vente à emporter,
- poursuite de l'enseignement à l'école dans le cadre de normes sanitaires renforcées, avec pour corolaire l'accueil des élèves pour assurer le service de la cantine, pour ne citer que cela.

Et de nouveau, le personnel communal est mis à contribution pour assurer ce service de restauration et accompagner les enfants jusqu'à la salle des fêtes où ils peuvent prendre leur repas dans le respect des distances "sociales".

Quotidiennement donc, il faut faire preuve d'agilité d'esprit pour s'adapter à une situation nouvelle, comme tout le monde, mais avec l'inconvénient de ne pas pouvoir utiliser la cantine telle que projetée depuis tant d'années.

Si cette cantine avait pu voir le jour, il est certain que la tâche de nos employées s'en serait trouvée allégée, simplifiée, améliorée à tous points de vue: finies les traversées du village pour aller jusqu'en haut du Bourg, fini le stress lié à la nécessité de longer pendant plusieurs centaines de mètres une voie de circulation étroite empruntée par les voitures... et les inconvénients liés à la reconversion forcée de la salle des fêtes au détriment des associations.

En effet, il est devenu impossible pour ces dernières depuis de trop longs mois d'accéder à ce local où elles exerçaient leurs activités qui participent au bien-être de leurs adhérents: pour elles qui contribuent à l'épanouissement si cher à tous, c'est la privation totale de local tout simplement parce qu'il faudrait désinfecter l'intégralité de la salle après chaque utilisation distincte.

Donc, au grand regret des utilisateurs, des familles qui ne peuvent plus réserver l'espace, et de la Commune, voilà l'un de nos équipements les plus appréciés et les plus vivants de l'espace communal comme gelé.

Pour retrouver cette animation, nous avons tous hâte que la vie reprenne un cours un peu plus normal, car nous sommes toujours vivants et nés pour ça!





Chères Torsacoises, chers Torsacois,

A la suite de vacances quelque peu perturbées par cette pandémie, la rentrée de septembre s'est déroulée calmement. L'organisation des services mise en place dès le mois de mai a été conservée et nous a permis d'accueillir les enfants sans trop de tourments. Néanmoins je voudrais remercier tous les employés communaux qui ont accepté la modification de leurs horaires et la réorganisation du temps de travail pour pallier les impondérables de cette période.

Nous avons pu constater l'attitude des enfants face à toutes les contraintes imposées et nous avons été agréablement surpris par leur faculté à appréhender ces nouvelles dispositions.

Nos aînés semblent toutefois plus inquiets et nous leur rappelons notre présence pour toute demande, service à leur apporter, notre soutien en ces moments difficiles.

Face à ces légitimes angoisses, il nous faut réagir collectivement, garder une attitude positive, ne pas sombrer dans un pessimisme alarmant mais agir solidairement pour remédier à ce fléau et garder confiance en notre avenir et particulièrement pour nos plus jeunes générations.

En ces temps difficiles, nous devons redoubler de vigilance en veillant sur nos proches, en soutenant les acteurs de notre territoire, notre restaurant, nos artisans, en maintenant nos achats de proximité d'où la création d'un marché à partir du 2 décembre et l'étude d'une mise en place d'un service pour les déplacements de nos aînés.

Cette nouvelle période de confinement n'est pas propice aux rencontres et les échanges entre élus sont affectés par ce manque de proximité.

Cependant que ce soit en visioconférence, par téléphone ou par messagerie, nous arrivons à maintenir une bonne communication et participer aux groupes de travail et commissions du Grand Angoulême

Mobilisés au service de la commune, avec pour objectif l'intérêt général, nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Les projets de cette mandature sont importants et chacun devra s'investir.

A la suite de plusieurs rencontres, les élus seront à même de vous proposer un adressage soumis à vos remarques avant validation.

Je voudrais également remercier les élus qui ont pris en charge le nettoyage de l'église, nécessaire à la mise en valeur de ce patrimoine lors des visites du « Pays d'Art et d'Histoire » et tous ceux qui respectent notre environnement en déposant le verre dans le conteneur attribué et non à côté, qui respectent les espaces publics tel le stade labouré régulièrement par des motos ou des quads,.....

Continuez d'être prudents en respectant les règles sanitaires.

Catherine BREARD

## COMMEMORATION DE LA JOURNEE DU 24 AOUT 1944



Cette année, la cérémonie de la commémoration de la journée du 24 Août 1944 a eu lieu le dimanche 30 Août 2020 devant le monument aux morts « Chez Baty » à Mouthiers.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Marsaud Sandra, notre députée, les maires de Mouthiers, Fouquebrune, Torsac et Voueil, M. Tamagna Jean-Michel, conseiller départemental et des porte-drapeaux.

M. CARTERET, maire de Mouthiers, a relaté les événements qui se sont déroulés dans sa commune ce 24/08/1944 et a rendu un vibrant hommage aux 8 victimes de ce massacre.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

## Retour sur la soirée Concert/Feu d'artifice du 29 août

Une très belle soirée en plein air, organisée par la Mairie et le Comité des fêtes.

Le groupe GypSwing (avec en partie Patricia Labussière au chant) a transformé le bourg en un lieu lounge et jazzy le temps d'une soirée .

Des foodtrucks étaient présents pour permettre aux visiteurs de se restaurer.

Pour l'occasion, le patrimoine de Torsac avait été mis en avant grâce à des jeux de lumières (la Mairie, le lavoir et L'Eglise).

La soirée s'est terminée avec le tant attendu feu d'artifice annuel. Un spectacle magnifique dont vous pourrez découvrir les photos ci-contre de cet article.

Une belle soirée festive, culturelle, et de partage grâce à une entraide commune (bénévoles du comité, élus, habitants, ...) tout en prenant en compte la réglementation en vigueur pour la sécurité de tous .



Crédit photo : Jimmy Guisnet

Merci au « GrandAngoulême » pour sa participation et  
Merci à vous d'être venus nombreux !

Retrouvez toutes les photos et vidéos sur le site :  
<https://www.torsac.fr/2020/09/01/retour-sur-la-soiree-concert-feu-dartifice-du-29-aout/>



Crédit photo : Jordane Bonnamy



Crédit photo : Qwang Nguyen



## Lancement du marché de producteurs à Torsac

C'est à partir du mercredi 2 décembre qu'aura lieu le 1er marché de producteurs sur la Place Blanche à Torsac. Le groupe d'élus délégués à ce projet a fait un travail de prospection pour à la fois, trouver des producteurs (volailles, légumes, pains, gâteaux, ...) et en même temps éviter d'être sur les mêmes créneaux que les communes avoisinantes.

Le but de ce projet est de :

- mettre en avant et soutenir nos producteurs locaux
- changer nos habitudes d'alimentation pour manger local

Ce premier marché sera sur le thème de Noël. Nous vous attendons nombreux pour cette occasion qui se renouvellera tous les 15 jours à partir de 17h et jusqu'aux environs de 19h30.

Durant cette manifestation nous vous rappelons que les gestes barrières devront être appliqués (Distanciation, masque obligatoire, ...)

## Visite patrimoniale estivale de Torsac du 24 juillet



Dans le cadre de sa programmation estivale, le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême a proposé des visites patrimoniales de quelques communes de GrandAngoulême. Celle de Torsac a été organisée le vendredi 24 juillet de 17h30 à 18h30 en compagnie de Christophe Métreau, guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture.

**« LAISSEZ-VOUS CONTER L'ANGOUMOIS : LE CHARME D'UN PATRIMOINE DE QUALITÉ »**

*« Une heure de balade pour donner libre cours à votre curiosité en compagnie d'un guide-conférencier incollable sur les églises romanes, les châteaux médiévaux, les fontaines miraculeuses et les légendes merveilleuses ... »*

Le parcours choisi concernait uniquement l'espace public du centre-bourg pour une découverte extérieure des bâtiments (mairie, église, architecture civile, patrimoine vernaculaire, ...) dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à la date de la visite (nombre de personnes limité – sur inscription, respect de la distanciation sociale et des gestes barrières).

Visite très instructive, en outre, il a fait beau et chaud, ce jour là, un régal !

Cette visite, offerte à la municipalité, était payante pour les visiteurs : 3€ plein tarif, gratuit pour les Amis du patrimoine, les moins de 16 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

Informations complémentaires sur le service Pays d'art et d'histoire :

<http://www.grandangouleme.fr/sortir-et-decouvrir/patrimoine/service-pays-dart-dhistoire/>



## En préambule, le mot des élus :

Nous répondons à toutes les questions posées, les vôtres, celles des associations sur notre Commune. Nous vous rappelons que vous pouvez assister à chaque Conseil Municipal (sauf contre-indications liées à la covid19) et que les comptes rendus sont publiés sur notre site <https://www.torsac.fr/>. Lors de chaque parution du journal de Torsac, vous retrouverez ce préambule et surtout le point sur nos actions réalisées, en cours et à venir.

### - Actions accomplies :

- ° la mise en place d'un marché de producteurs, régulier en commençant par un marché sur le thème de Noël,
- ° les travaux de modification du réseau d'eau potable aux Chaintres,
- ° la taille des arbres et des branches mortes au-dessus des axes routiers (au pont près de la place blanche ; entre La Grande Courrière et Puymerville,...)
- ° la pose de prises électriques en extérieur entre la Mairie et L'Église pour les manifestations en plein air
- ° le dépôt d'un dossier Fonds concours culture, afin d'équiper la Salle polyvalente (Devis vidéo projecteur et écran motorisé, auprès du GrandAngoulême).
- ° la réorganisation des salles de classe pour optimiser l'espace
- ° la révision des points lumineux, des points d'eau, des systèmes de fermeture de l'école et la mairie
- ° l'entretien de la cour de l'école : barrières, canalisations, gouttières,...

### - Actions en cours :

- ° l'étude et devis pour réalisation de dos d'âne à la Petite Courrière et amélioration des chemins ruraux
- ° l'étude de faisabilité d'un système de vidéo surveillance, suite aux vols récurrents dans l'église et au cimetière,
- ° la signalétique extérieure à la Mairie, cela suppose un certain coût, au regard des actes de vandalisme passés, les élus cherchent une solution pérenne,
- ° l'Adressage,
- ° l'envoi du dossier "Label École Numérique" pour bénéficier d'une aide pour le remplacement du matériel informatique de l'école,
- ° le bus à la demande,
- ° l'autorisation donnée à Madame Le Maire pour la réalisation d'une étude diagnostic et maîtrise d'œuvre des travaux d'urgence de L'église Saint-Aignan et la réalisation d'une étude et maîtrise d'œuvre des travaux du presbytère et de la place de la mairie (voir CR44 sur le site),
- ° l'inventaire par les employés communaux de tout le matériel communal,
- ° le réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente pour assurer la cantine scolaire (cf. article « Ecole »),
- ° les menus élaborés par les élus et complétés par les enfants,
- ° la présentation du SyBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois) aux élus le 26/10/2020,

### - Actions à venir :

- ° les travaux de voirie (voirie et résolution du problème de ruissellement des eaux) à La Petite Andôle,
- ° la pose d'un panneau d'affichage extérieur à la Mairie
- ° l'installation d'un équipement (vidéoprojecteur + écran motorisé) dans la salle polyvalente
- ° l'achat de matériel pour compléter et renouveler celui de l'atelier municipal
- ° l'étude pour réorganiser l'atelier municipal
- ° l'étude pour l'isolation de la porte d'entrée du logement locatif
- ° l'entretien des chemins communaux (les Garands, Chez Voyons, la Boissière, route du stade, place Blanche, ...)
- ° la 2ème commande d'égouttage
- ° la réfection du seuil d'entrée de la plateforme pour le broyage des végétaux
- ° travaux d'agrandissement de l'atelier municipal après abandon du projet d'achat rénovation d'un bâtiment



Le temps d'échange avec les différents représentants des communes a fait ressortir les éléments suivants :

- Problématiques liées à l'installation et à la transmission des exploitations
- Rôle du référent au niveau de chaque commune : assurer le relais d'informations entre sa commune et GrandAngoulême pour une vision au plus proche de la réalité du territoire de chacun afin d'avoir une politique globale cohérente.

## Atelier EMPLOI et INSERTION : réunion du 14/10/2020

Le but de l'atelier de travail est d'associer les élus des 38 communes à la réflexion sur les axes d'amélioration concernant l'emploi, l'insertion et la formation et de mettre en place un référent dans chacune de ces 38 communes.

### CONSTAT

Le GrandAngoulême a fait réaliser une expertise sur l'existant au niveau de l'emploi et de l'insertion et le constat est sans appel : Il existe de nombreux acteurs qui interviennent sur l'emploi, l'insertion ou la formation **MAIS** il y a très peu de coordination et de coopération entre eux.

Donc les objectifs de l'atelier sont de :

- Favoriser l'insertion du public éloigné de l'emploi (+50 ans, les jeunes...) vers l'emploi durable
- Soutenir l'emploi des jeunes,
- Faciliter les recrutements des entreprises,
- Favoriser l'orientation

### ATTENTE DES COMMUNES

- Souhait de simplification pour les personnes qui sont en recherche d'emploi. En effet, le personnel de mairie ne sait pas toujours vers quel organisme orienter les demandeurs d'emploi de sa commune par manque d'information
- Répondre aux besoins des entreprises en matière d'emploi
- Nécessité d'avoir un guide répertoriant les organismes existants et leurs compétences.



## Le fonds de concours Culture de GrandAngoulême

La mairie a déposé un dossier auprès de GrandAngoulême au titre du fonds de concours Culture pour l'équipement en matériel technique dédié à l'accueil de spectacles dans les salles des fêtes. La demande de fonds concerne l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran motorisé. La demande a été acceptée.

### ADRESSAGE

Le travail sur l'adressage se poursuit. Nous avons favorisé le maintien des lieux-dits en ajoutant les préfixes "route", "chemin", "impasse",... en fonction de la configuration des lieux. Dans les villages ayant plusieurs voies vous pourrez ajouter le nom du lieu-dit à votre adresse pour conserver les habitudes et ne pas perturber vos interlocuteurs.

Par exemple M. Dupont habite une impasse dans le lieu-dit "Le Ravet".

Il aura pour adresse : M. Dupont , 133 Impasse des Grives ou M. Dupont - Le Ravet - 133 Impasse des grives.

Bientôt vous trouverez sur le site internet de notre commune ([www.torsac.fr](http://www.torsac.fr)) un lien qui vous permettra de visualiser toutes les fiches avec les noms donnés aux différentes voies.

Une édition papier sera disponible en mairie pour consultation sur place.

Vous pourrez nous faire part de vos remarques via une adresse email dédiée ou un cahier à la mairie.

Certaines voies sont privées. Nous les avons nommées aussi dans un souci d'équité, afin que chaque habitant bénéficie des avantages liés à l'adressage. Nous soumettrons nos propositions aux propriétaires pour validation.

Ensuite le conseil municipal devra approuver les nominations des voies afin que nous mettions à jour la BAN : Base Adresse Nationale. Alors nous pourrons passer à la numérotation des habitations.



## INTERCOMMUNALITE

Notre maire participe par principe à toutes (et elles sont nombreuses !) les réunions auxquelles elle est conviée en dehors de la Commune... sauf lorsqu'elle ne peut pas se dédoubler, c'est à dire lorsqu'elle est attendue à deux endroits distincts à la même heure ou presque.

Dans ces moments-là, elle délègue en demandant si l'un des membres du conseil municipal peut la substituer, en lui donnant les éléments utiles sur l'état d'avancement des sujets qui vont être abordés et les enjeux pour Torsac.

Il arrive donc que certains d'entre nous assistent à une réunion du conseil communautaire de l'intercommunalité; les compétences et les règles de fonctionnement ne sont plus celles de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Echelle d'avant 2017: de 7 communes, la nouvelle entité en regroupe aujourd'hui 38 sur un territoire peuplé de 141000 habitants.

En proportion, la population de Torsac représente 0,55 % de celle de ce vaste ensemble.

Sur les 75 membres composant ce conseil communautaire, Torsac siège avec une voix, soit 1,33 % du total.

C'est peu, c'est minime penseront certains d'entre nous : oui, mais au final, chaque habitant de la Commune « compte double » puisque 0,55 % de la population vote pour 1,33 %.

Donc ce n'est pas à négliger, loin s'en faut puisque les communes rurales comme la nôtre ne sont pas si nombreuses, et il faut savoir que l'essentiel du travail préparatoire est accompli en commissions restreintes où nos points de vue portent.

Alors il est vrai, sur les 276 pages de rapports et de projets de délibérations préparés pour la réunion du conseil communautaire à laquelle j'ai assisté, toutes n'ont pas d'impact direct sur nos conditions de vie, certaines étant propres au milieu urbain par exemple.

Pour autant, une grande partie de notre quotidien se décide dans ce cadre puisque les compétences de Grand Angoulême sont pêle-mêle :

Le développement économique, l'aménagement de l'espace (avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal PLUI sur lequel il va falloir travailler très rapidement), l'habitat, la politique de la ville, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, l'eau (comme chacun l'a constaté avec le changement d'opérateur), la voirie d'intérêt communautaire, la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, les équipements culturels et sportifs (nous avons droit au tarif habitants à NAUTILIS par exemple) et l'assainissement...

Sur un plan concret, la réunion qui a débuté à l'Espace Carat à 17 h 30 s'est achevée à 20 h 30, le temps de prendre la route pour revenir à la maison : C'est cela aussi le quotidien des élus.

Laurent BENETEAU

## Recensement

Jeune Français, jeune homme/femme, vous venez d'avoir 16 ans. N'attendez pas, venez vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est obligatoire dès vos 16 ans révolus et jusqu'à 3 mois au-delà de votre date anniversaire.

Vous avez la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) » - recensement citoyen

### Pièces à fournir lors de votre recensement

- carte nationale d'identité ou passeport
- livret de famille à jour
- un justificatif de domicile



Après ce recensement, l'Administration vous convoquera (en principe l'année suivante) pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Vous bénéficierez d'un remboursement de 10€ pour le déplacement.

À l'issue de la JDC, vous recevrez une attestation de recensement indispensable pour :

- vous inscrire aux concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire moto et auto...
- être inscrit d'office sur les listes électorales à votre majorité.

# Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente

Extrait du site de la Préfecture (Mise à jour le 17/04/2020)



« En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente. »

« Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers.

**Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente. »**

**La mairie a organisé une aire de broyage pour les déchets végétaux (tontes, branches n'excédant pas 10 à 12 cm de diamètre) réservée aux habitants de Torsac.**

**Pour accéder à cette plateforme, vous devez récupérer la clé du portail à la mairie.**

## Déploiement de la fibre optique

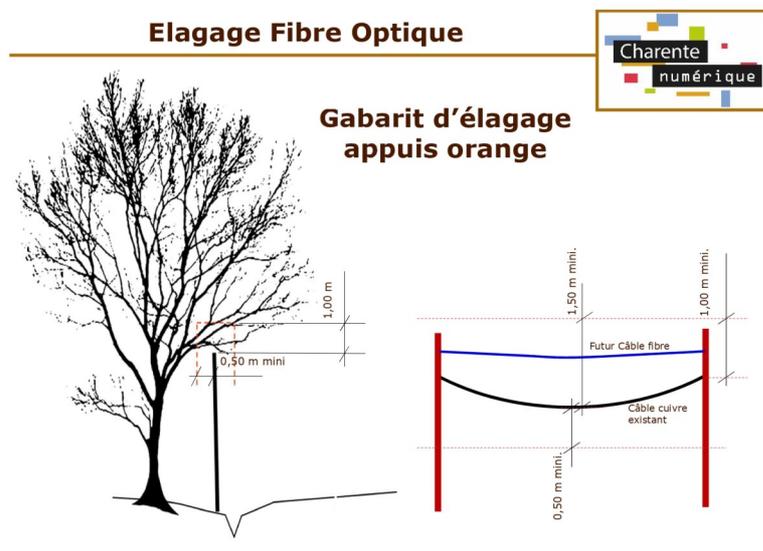
Pour faciliter le déploiement de la fibre, la loi ELAN du 23 novembre 2018, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communications.

La fibre optique utilisera le support des lignes aériennes et ne sera installée que si elles sont dégagées.

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communications aériennes. (voir plan)

[www.charente-numerique.fr](http://www.charente-numerique.fr)

Le planning prévisionnel est sur une ouverture commerciale pour notre commune à l'automne 2021. Les travaux seront donc réalisés au premier semestre 2021.



Cartographie des zones à élaguer sur notre commune (parties en jaune)



# Interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics

La loi "Labbé" relative au zéro phytosanitaire prescrit qu'à partir du 1er janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien de tous les espaces verts y compris les cimetières, les voiries.

Dans l'objectif de protéger et restaurer la biodiversité essentielle pour le développement durable, la commune applique le « Zéro Phyto ».

La mise en place de solutions zéro-phyto est moins invasive pour l'environnement, mais demande plus de main d'œuvre et plus de temps d'entretien. L'entretien de notre cimetière est parmi nos priorités et les plaintes pour négligence ne sont pas acceptables.

Rendre un cimetière zéro-phyto engendre le plus souvent un changement esthétique de celui-ci mais son apparence est généralement plus naturelle.

## Respect des limites de vitesse

Pour nos enfants et la sécurité de tous, merci de respecter les vitesses.

La vitesse est limitée à 30km/h dans le hameau de La Petite Courrière comme dans le bourg mais beaucoup d'infractions sont malheureusement constatées.



### L'aide à domicile est au coeur de la solidarité nationale

Plus que jamais indispensables en ces temps de crise sanitaire, les aides à domicile sont toujours mobilisées auprès de personnes âgées et vulnérables.

Elles ont été en première ligne et elles seront encore cette fois-ci le premier rempart contre l'isolement.

Sans elles, le maintien à domicile serait difficile et délicat.

Nous avons mis en place des protocoles de protection et une capacité organisationnelle : cellule de crise quotidienne, équipe mobilisée sans compter ni les heures de présence, ni le surcoût.

**Ainsi, chaque aide à domicile a à sa disposition un équipement spécifique qui leur permet à la fois de les protéger mais également de vous protéger.**

Non seulement, les salariées de l'ADMR assurent les missions relatives à leur activité professionnelle, mais elles ont eu comme mission de rassurer sur les risques encourus, pallier et veiller au manque de l'absence de leur proches pendant le confinement. Ce qui permet de souligner la dimension psychologique du métier d'aide à domicile qui est très largement sous-estimé.

En outre, l'ADMR Villebois et 3 forêts travaille en partenariat étroit et opérationnel avec les professionnels impliqués dans le maintien à domicile : infirmiers, gérontologues, kinésithérapeutes etc..

Si l'on devait parler de ce métier, c'est qu'il est, à la fois méconnu et dévalorisé. Ce retard de reconnaissance doit prendre fin.

C'est pourquoi l'ADMR de Villebois et 3 forêts souhaite transmettre deux messages :

À destination de nos clients :

« Tout est mis en place pour que les conditions sanitaires vous soient favorables et que vous n'ayez rien à craindre de la venue de nos aides à domicile »

À destination des aides à domicile :

« Tout est mis en place pour que votre travail soit assuré dans les meilleures conditions sanitaires »

**Enfin, l'ADMR Villebois et 3 forêts continue de recruter des Aides à domicile.**

**Ce métier, dont la valeur est grande et majeure pour nos Anciens et nos vulnérables, demande des forces vives.**

**Pour toute personne intéressée, il est possible d'appeler au 05 45 37 00 50 à la Fédération de la Charente pour poser candidature.**

Céline Desbordes, Présidente



# L'école d'après...

## ÉCOLE : une rentrée 2020 sereine mais une reprise après les vacances de Toussaint...

L'école a accueilli 53 élèves à la rentrée 2020. C'est pourquoi, pendant les vacances d'été, les employés communaux ont réaménagé les classes, notamment celle des CM1-CM2 à 30 élèves d'afin d'optimiser au maximum la place disponible. Il en a été de même pour la salle informatique du premier étage.

La répartition du travail des employés périscolaires a été modifiée afin de respecter les conditions sanitaires :

**Laetitia BEAU assure la restauration le service des repas et le bus scolaire du soir**

**Ginette FAUSTIN aide au service des repas, assure la surveillance de la cour de récréation, la garderie et une partie du ménage,**

**Linda MORILLIERE assure alternativement avec Ginette la garderie, le ménage et la désinfection des salles à la pause méridienne,**

**Mikaël SAVARY effectue le ramassage scolaire du matin.**

De plus, pour préserver la distanciation sociale préconisée le 11 mai dernier et rétablie depuis le 30 octobre pour les espaces de restauration scolaire, la commune continue et va continuer d'utiliser la salle polyvalente comme cantine provisoire, fonction qui lui est attribuée depuis le 11 mai dernier. Les enfants sont 2 par table et en quinconce, c'est-à-dire pas de vis-à-vis et les places sont nominatives.

Durant l'été, afin de respecter les conditions sanitaires liées à la Covid, une séparation entre la cuisine et la salle de restauration a été installée afin de limiter l'accès restauration exclusivement à la cantinière. Cet espace clos (fermé à clef hors des heures de service) est une pièce sous surveillance sanitaire.

Cette organisation est fortement appréciée par :

- Les enseignants,
- Les enfants,
- Et les employés communaux.



Seule ombre au tableau : La salle polyvalente n'est plus aussi disponible qu'auparavant pour les associations. Les conditions sanitaires imposées pour l'utilisation de la salle polyvalente entraînent de fortes contraintes pour les associations.



Cette année encore, les enfants sont impliqués dans l'élaboration des menus en collaboration avec les élus en charge de la restauration

Enfin, pour sensibiliser les élèves à ne pas gaspiller la nourriture, la pesée des déchets en fin de repas par les enfants eux-mêmes a été remise au goût du jour.



Pendant les vacances de Toussaint, les employés communaux ont profité de l'absence des élèves pour faire quelques aménagements :

- Installation d'un lavabo dans la salle informatique,
- Remplacement des couvercles de bacs à sable vandalisés pendant les vacances d'été,
- Révision de tous les points d'éclairage de l'école,
- Remplacement de l'armoire à pharmacie,
- Installation de casiers pour les serviettes de table,
- Réorganisation de l'arrière cuisine pour rangement du matériel et denrées alimentaires.

Cette fin d'année 2020 va être très particulière mais pour les enfants (et heureusement pour eux) elle sera moins difficile qu'en mars /avril car l'école est maintenue et donc aussi le lien social avec leurs enseignants et leurs camarades.

BONNE REPRISE A TOUS



## Commémoration de l'armistice du 11 novembre à TORSAC



Malgré la situation bien particulière liée au confinement, la cérémonie de la commémoration du 11 novembre 1918, a bien eu lieu à TORSAC. Exceptionnellement cette année, la cérémonie s'est déroulée le mardi 10 novembre à 11h15 pendant le temps scolaire (instruction de l'éducation nationale) en présence des enseignants et de leurs élèves. En effet, M. Leprieur a travaillé avec les enfants sur la guerre et le souvenir. En raison des conditions sanitaires, la cérémonie s'est déroulée en nombre restreint et fermée au public. Après le discours de Madame le maire portant notamment sur le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe et l'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix, chaque enfant de CM1-CM2 a lu son texte en présence de leurs camarades de CE1-CE2 et de leurs instituteurs, M. Leprieur et Mme Weil.

Drapeau incliné, un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France des communes de Torsac, Fouquebrune et aux 20 soldats décédés en mission entre novembre 2019 et novembre 2020, suivi d'une minute de silence et du dépôt de gerbes. Notre porte-drapeau, M. Buton Jean-Baptiste, ancien combattant de la guerre d'Algérie, était présent pour cette belle cérémonie avec quelques élus de la commune ainsi que Madame Chalons, 1<sup>ère</sup> adjointe de Fouquebrune. Ensuite, Francine Olejniczak, présidente de la chorale les Multicolores, a accompagné les enfants pour chanter la Marseillaise.

Avant de clore la cérémonie, un élu, originaire d'Alsace, a pris la parole pour témoigner de l'impact qu'a eu la guerre franco-prussienne de 1870-1871, la guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945, sur sa famille. Cela faisait écho au drame qu'ont vécu certaines familles de nos communes (plusieurs morts dans une même famille) A la fin de la cérémonie, Mme Breard a offert à chaque enfant un « bleuet de France ».



### Appel à projets 2020 "Label Ecoles Numériques 2020"

Le matériel informatique de l'école a été mis en place en 2009.

Dans le cadre du renouvellement de ce matériel informatique, M. Leprieur, Directeur de l'école, a préparé un dossier en collaboration avec les élus. Il aura pour but d'obtenir une prise en charge à hauteur de 50% du projet. L'accent est mis sur la mobilité avec notamment une demande de pc portables, ainsi que la mise en place d'un espace numérique de travail. Ce matériel doit permettre de prioriser 3 objectifs :

- Renforcer la dimension inclusive de l'école
- Favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques
- Favoriser la relation entre les familles et l'école



## Milieux aquatiques à TORSAC

Sur notre commune prennent naissance deux petits cours d'eau qui s'écoulent d'est en ouest.

« Les Eaux Claires », au nord, qui fait la limite entre la commune de Torsac et celles de Dirac et Puymoyen et la « Charreau » qui traverse notre village et la sépare en deux parts à peu près égales, passant au pied du bourg.

Il y a plus de cinquante ans, lorsque l'on parlait de Torsac et rivière, tout de suite, on pensait écrevisses. Qu'en est-il aujourd'hui ?



En juin 2000, une pêche d'inventaire réalisée par les agents du Conseil Supérieur de la Pêche dans la partie haute de la rivière, mise en réserve afin de protéger cette espèce, a permis de capturer 36 individus de toutes tailles sur 3 postes et en 2 heures environ. Rien à voir avec les captures qui se faisaient dans les années 50 à 60, où on remplissait un panier en une ½ heure.

En 2005, un second inventaire a été réalisé sur le même secteur. Aucun individu capturé. La population a disparu. Pourquoi ? Que s'est-il passé ? Maladie, canicule de 2003 ou pollution, on ne le saura jamais. Dans le même temps, un insecte a également disparu, un éphémère (*Paraleptophlébia submarginata*) dont la larve passe la majeure partie de sa vie dans l'eau.

Un suivi se fait également sur les poissons par pêche électrique.

Qu'est ce qu'une pêche électrique ? C'est une méthode appliquée par des professionnels (Très dangereux, un décès a eu lieu en 2019 dans un département des Pyrénées) qui consiste à attirer le poisson vers l'anode par un courant électrique bien déterminé. Le poisson, légèrement endormi, est ensuite pris à l'épuisette et déposé dans des bacs pour identification, mesure, observation et comptage, puis remis dans son milieu naturel.

Quelques résultats sur la Charreau à Torsac :

Années	Poissons			
	Loches Franches	Vairons	Epinochettes	Truites Fario
2005	70	1	24	29
2014	38	124	19	16
2016	70	172	30	0
2018	127	138	11	2
2019	11	211	25	0

Cette année, une pêche électrique a eu lieu fin mai. Les résultats ne sont pas encore publiés, mais il n'a pas été pêché de truites fario pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Là aussi, une question peut se poser. Notre rivière serait elle encore en train de se dégrader ?

Modification de la qualité de l'eau, manque d'entretien . . . ?



Epinochette



Loche franche



Vairons



Truites Farios sur zone de reproduction

Pour voir le suivi des poissons sur le net, suivre le lien suivant :

<http://www.naiades.eaufrance.fr/>



Nous vous rappelons que la commune dispose **d'un défibrillateur automatique externe (DAE)** à utiliser en cas d'arrêt cardiaque d'une personne. **Il se trouve à l'extérieur de la salle polyvalente sur le mur à droite en arrivant dans la cour.** Vous pouvez le repérer par le sigle ci-joint. L'utilisation du défibrillateur est simple, il suffit d'écouter ce que dit la machine. Plus on agit vite, plus la personne en arrêt cardiaque a de chance de survie.



MOTS MELES

Avec les lettres restantes, vous trouverez les noms de deux autres oiseaux :

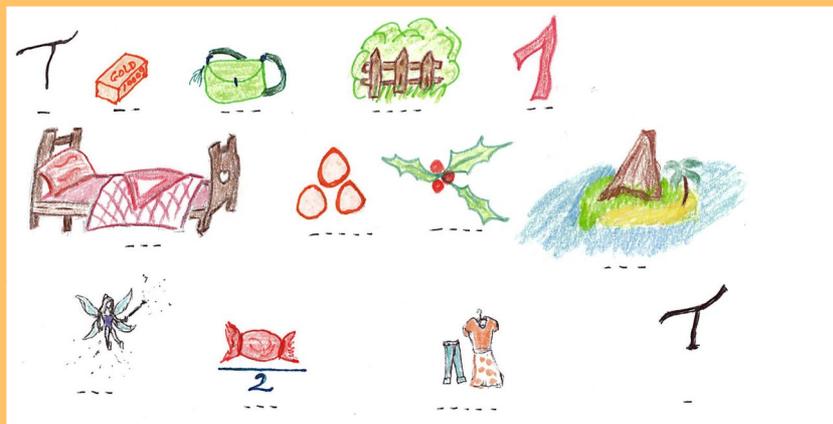
Le premier est noir et blanc et le deuxième correspond à la photo ci-dessous



- BERGERONNETTE
- CHOUETTE EFFRAIE
- CHOUETTE HULOTTE
- CORBEAU
- COUCOU
- CRECERELLE
- ETOURNEAU
- FAISAN
- GEAI
- GRIVE
- HERON CENDRE
- MERLE
- MESANGE BLEUE
- MOINEAU
- PALOMBE
- PERDREAU
- PIC EPEICHE
- PIC VERT
- PIE
- PINSON
- QUEUE DE VINAIGRE
- TOURTERELLE
- VERDIER

C	H	I	Q	R	U	A	E	N	R	U	O	T	E	C
O	H	E	U	E	L	B	E	G	N	A	S	E	M	H
N	E	O	E	D	P	F	A	I	S	A	N	U	T	O
E	V	H	U	L	L	E	L	E	R	U	E	A	R	U
T	I	S	E	E	L	T	R	I	Q	H	U	E	E	E
O	R	M	D	R	T	E	E	D	C	P		N	V	T
U	G	P	E	L	O	T	R	I	R	I		I	C	T
R	P	I	V	R	I	N	E	E	N	E	O	O	I	E
T	A	N	I	T	L	P	C	E	C	T	A	M	P	H
E	L	S	N	E	E	E	M	E	F	E	E	U	L	U
R	O	O	A	C	G	E	A	I	N	F	R	O	D	L
E	M	N	I	U	O	C	U	O	C	D	R	C	I	O
L	B	P	G	R	E	I	D	R	E	V	R	A	E	T
L	E	U	R	U	A	E	B	R	O	C	S	E	I	T
E	T	T	E	N	N	O	R	E	G	R	E	B	E	E

REBUS



Trouver la phrase qui correspond aux dessins

La solution des mots mêlés : l'hirondelle rustique et la linotte mélodieuse — La solution du rebus : Torsac est un lieu où il fait bon habiter

# Torsac

NOUVEAU!



## Marché de producteurs



les mercredis tous les 15 jours

De 17h à 19h30

Venez partager un moment convivial et soutenir nos producteurs

Rendez-vous le 2 et le 16 décembre 2020  
sur la place blanche de Torsac